



conseil-national-energie.fr

251125 PARIS



Théâtre Traversière

Distribution d'électricité : un modèle sous tension ?



Deux tables rondes pour décrypter les enjeux clés

Animées et modérées par Ludovic Torbey et Stéphane Lambert, créateurs de la chaîne **OSONS CAUSER** suivie par plus d'1 million d'abonnés !



JE M'INSCRIS



Table ronde n°1

14h30-16h

Distribution d'électricité, régime des concessions : décryptage d'un modèle sous tension

En France, l'organisation de la distribution d'électricité repose sur un cadre juridique bien spécifique : le régime des concessions. Ce modèle, souvent méconnu du grand public et parfois même des élus locaux, est pourtant central pour comprendre comment l'électricité arrive dans nos foyers, nos entreprises, nos équipements publics.

Depuis la loi de 1906, les collectivités territoriales sont les propriétaires des réseaux de distribution, qu'elles délèguent à des opérateurs comme Enedis à travers des contrats de concession. Longtemps considéré comme un pilier du service public à la française, ce régime se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Entre dérégulation du secteur, concentration des moyens, recentrage d'Enedis sur les métropoles et affaiblissement des maillages territoriaux, la question se pose : le modèle des concessions est-il toujours adapté aux défis sociaux, environnementaux et démocratiques actuels ? Permet-il encore aux collectivités de jouer pleinement leur rôle de garantes de l'égalité d'accès à un bien essentiel ?

Cette table ronde introductory vise à retracer les fondements historiques, juridiques et politiques du régime des concessions, afin de mieux en comprendre les logiques, les acteurs, les obligations réciproques et les marges de manœuvre. En éclairant les enjeux liés à ce cadre structurant, il s'agira de poser les bases nécessaires à une réflexion collective sur la gouvernance de la distribution électrique à l'heure des bouleversements climatiques, technologiques et sociaux, mais aussi de parler du rôle des collectivités dans ce modèle.

Table ronde n°2

16h-17h30

Distribution d'énergie : les collectivités dépossédées ?

L'accès à l'électricité est un enjeu fondamental d'aménagement du territoire, garant de l'égalité républicaine. Pourtant, derrière le principe affiché d'un service universel, les inégalités territoriales ne cessent de se creuser. La qualité du service varie fortement selon les zones : les délais de raccordement sont plus longs dans les territoires peu denses, les délais de dépannage explosent en zones rurales, et les investissements dans les infrastructures sont très inégalement répartis selon l'attractivité économique des territoires.

Dans ce contexte, les collectivités locales, qui sont pourtant propriétaires des réseaux via les contrats de concession, apparaissent comme les premières victimes — mais aussi les premiers remparts — de ce désengagement. Elles font face à des choix unilatéraux d'Enedis (fermeture de sites, suppression d'emplois, recentrage sur les grandes agglomérations), tout en étant en première ligne pour répondre à l'exaspération croissante des usagers et pour assurer la continuité de services essentiels.

Cette table ronde vise à interroger la réalité du pouvoir des collectivités locales sur la gestion de la distribution électrique. Quels leviers juridiques, politiques ou financiers leur restent-ils pour garantir un service public de l'électricité digne de ce nom ? Et quelles alternatives territoriales pourraient émerger pour construire un nouveau rapport de force, au service des habitants ?

avec



**Jérôme
BRABANT**
Secrétaire adjoint
du Csec Enedis



**Thomas
PORCHER**
Économiste



**Marie-Christine
THIVANT**
Maire de Sorbiers
et Présidente du SIEL
(TE de la Loire)



**Maxime
LAISNEY**
Député
de Seine-et-Marne



**Gwenaël
PLAGNE**

Secrétaire du CSEC EDF



**Philippe
RIO**

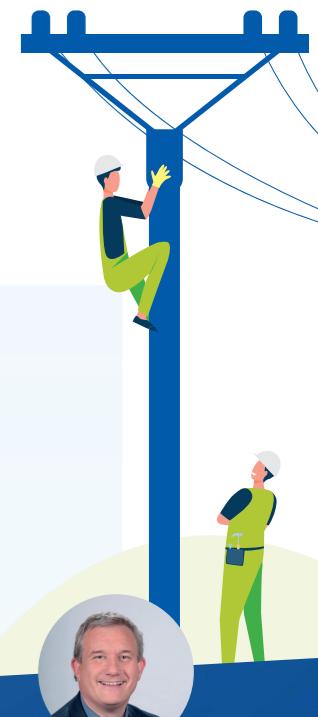
Maire de Grigny,
Vice-président
du SIPPERC



**Audrey
LINKENHELD**
Sénatrice, en charge
des questions énergie
et climat à Lille



**Raphaël
SCHELLENBERGER**
Député du Haut-Rhin



**Frédéric
LEVEILLÉ**

Maire d'Argentan,
responsable groupe
énergie de l'AMF

Organisation de la journée

Propos introductif 14h15-14h30

Présentation par l'équipe d'animation du programme et des table-rondes de la journée. Propos introductif par le secrétaire adjoint du CSEC Enedis.

Débat 1 14h45-16h

Vidéo introductory 14h30-14h45

Projection d'une vidéo pour poser les enjeux généraux du colloque.

Débat 2 16h-17h30



conseil-national-energie.fr

